



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revendications

Question écrite n° 122808

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les souhaits exprimés par la confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints, association de la Moselle, concernant le budget des anciens combattants. Cette association demande que toutes les dispositions soient prises afin de poursuivre l'augmentation de la retraite du combattant qui s'élève actuellement à 461,65 euros par an. Elle demande en outre la majoration annuelle du plafond de la retraite mutualiste du combattant. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122808

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4221